

Salaires

La transparence arrive doucement

Une directive européenne impose d'ici trois ans d'afficher le salaire sur une offre d'emploi et une transparence des rémunérations en interne. Une révolution se prépare.

Le salaire est un sujet sensible. C'est pourquoi, depuis des années, les syndicats et les associations de salariés luttent pour plus de transparence. Aujourd'hui, une directive européenne impose d'ici trois ans d'afficher le salaire sur une offre d'emploi et une transparence des rémunérations en interne. Une révolution se prépare.

« Aujourd'hui, les salariés sont toujours un peu démunis pour accéder à la vraie rémunération de leurs collègues, confirme Me Anne Leleu, avocate en droit du travail. Il faut faire un référé devant le conseil de prud'hommes pour obtenir la transmission des bulletins des autres salariés. Cela va faciliter l'action individuelle des travailleurs ».

« L'index égalité est obligatoire pour celles de 50 salariés et plus », note l'avocate Anne Leleu. Il ne serait donc pas incohérent que la transparence des rémunérations leur soit aussi demandée.

70%